

Accompagnement de la ville de Privas et de la CAPCA

Le secteur du Champ de Mars à Privas : diagnostic du stationnement et recommandations



Localisation : **Privas (Ardèche)**

Contact Ville : **Aurélié MARCEL**

Cerema : Direction territoriale **Centre-Est**

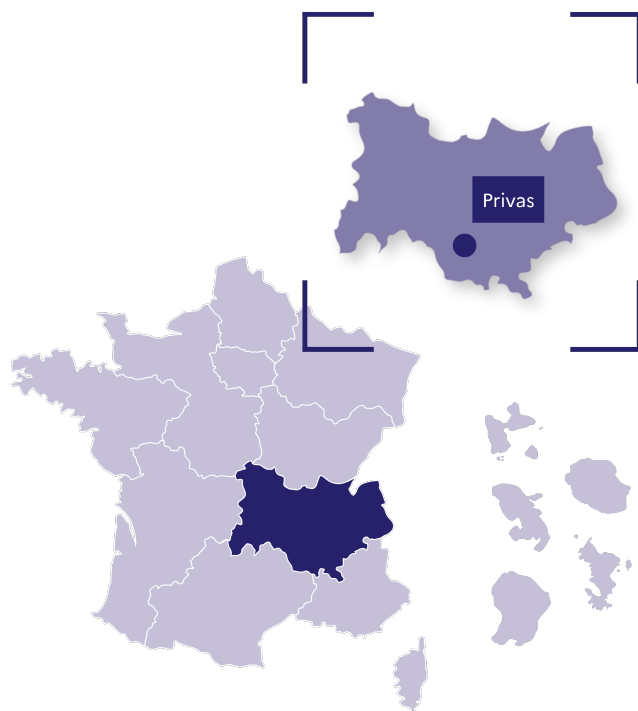
Responsables de la mission : **Gilles BENTAYOU**

Convention **ANCT/CEREMA**

Années de réalisation : **2024-2025**

“ *Les techniciens du Cerema nous ont apporté une méthodologie de travail et un retour d'expériences d'autres communes françaises ayant les mêmes caractéristiques et problématiques. Ils ont su s'adapter à notre contexte local et ont su être force de proposition pour nous permettre de monter en compétence. Merci.* ”

Clément SEITE et Aurélia MARCEL,
correspondants mobilités et ACV2 de la collectivité

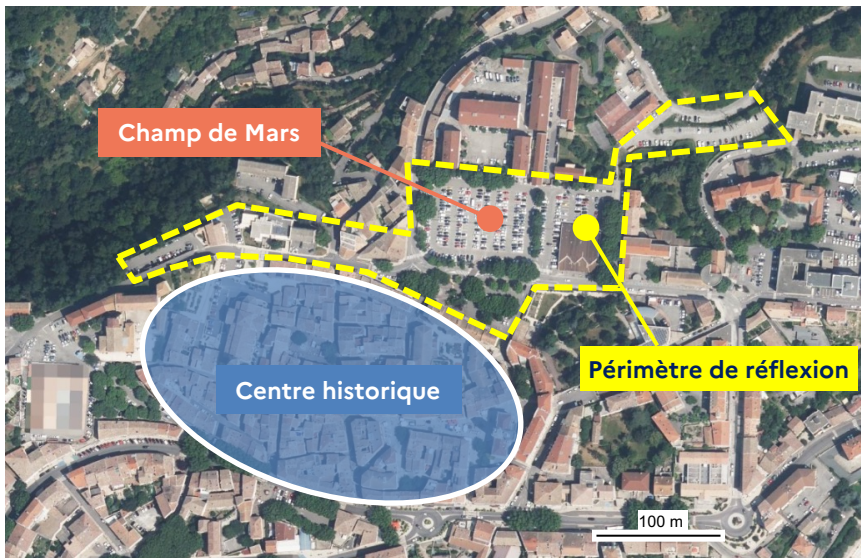


Co-financé par



agence nationale
de la cohésion
des territoires





Le secteur du Champ de Mars, objet d'une réflexion à la croisée des enjeux de stationnement et d'attractivité (Cerema Centre-Est)



CONTEXTE ET BESOINS

La commune de Privas et la communauté de communes Privas-Centre-Ardèche (CAPCA) souhaitent favoriser la multimodalité et l'usage de modes de déplacements décarbonés. Leurs attentes portent plus précisément sur le développement des modes actifs et sur la mise en œuvre d'aménagements ou d'outils permettant d'inciter à l'usage de modes alternatifs à l'automobile.

La politique en matière de stationnement automobile constitue un levier important de cette évolution des mobilités, mais un levier qui demeure insuffisamment approfondi jusqu'à présent.

Le Champ de Mars, à proximité immédiate du centre historique de Privas, est devenu aujourd'hui un parc de stationnement public de près de 400 places. Il accueille diverses manifestations au cours de l'année.

Dans le contexte de la réflexion sur la requalification de l'entrée de ville nord, la commune de Privas s'interroge sur les possibilités de mutation de cet espace. Comment faire évoluer l'offre et les conditions de stationnement pour pouvoir diversifier les usages de cette esplanade et revaloriser cet espace urbain majeur tout en garantissant l'attractivité du centre de Privas ?



QUELS SONT LES OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT ?

- Faire un bilan des études menées sur le stationnement et la mobilité à Privas
- Mettre au point une enquête de stationnement sur le Champ de Mars afin de mieux connaître les usages
- Proposer des pistes de réflexion et d'intervention pour diversifier les usages de cet espace urbain majeur

ÉQUIPE MOBILISÉE



Gilles Bentayou & Céline Debès
Département Mobilités – Cerema Centre-Est



CALENDRIER

Calendrier : septembre 2024 à avril 2025

Durée de l'accompagnement : 20 jours



QUELLE MISSION A ÉTÉ RÉALISÉE PAR LE CEREMA ?

Le Cerema a fait un bilan des études déjà menées par la ville de Privas ou la CAPCA ces dix dernières années concernant la mobilité et la réflexion urbaine sur le cœur de ville. Après une visite de terrain, un protocole d'enquête a ensuite été mis au point pour mieux connaître les usages de stationnement sur le Champ de Mars et objectiver divers ressentis des élus et techniciens. Cette enquête a été menée *in situ* par les correspondants ACV et mobilité de la collectivité. Son exploitation par le Cerema a permis de mettre en évidence des marges de manœuvre pour faire évoluer le Champ de Mars : diversification des usages, intégration des enjeux climatiques, facilitation des cheminements et des itinéraires modes actifs, amélioration des liaisons vers les lieux porteurs d'attractivité, etc. Une revue d'expériences inspirantes dans des villes comparables a permis de consolider les recommandations faites à la lumière de pratiques récentes d'aménagement de ce type d'espace urbain.

LES LIVRABLES

- Protocole méthodologique d'enquête de stationnement
- Diaporama de présentation des enseignements du diagnostic et des recommandations

QUELS OUTILS ONT ÉTÉ UTILISÉS ?



Visites de terrain

Enquête stationnement

Diagnostic urbain

Revue d'expériences inspirantes

BILAN DE LA MISSION

L'enquête et l'ensemble du travail mené ont permis de montrer aux élus et techniciens que si le Champ de Mars accueille aujourd'hui le stationnement de nombreux usagers et notamment des pendulaires travaillant à proximité, les réserves disponibles alentour permettent d'envisager une transformation progressive de cet espace urbain.

Une partie de l'espace de stationnement actuel pourrait ainsi évoluer pour permettre la désimperméabilisation des sols, la végétalisation de l'espace et l'accueil d'activités diversifiées et valorisantes (détente, jeu, rencontre...).

Tout en conservant une place pour le stationnement et l'accueil de la Vogue ou d'autres événements ponctuels, le réaménagement par étapes du Champ de Mars permettrait de rendre plus agréable l'entrée de ville nord de Privas, de faciliter les liaisons piétonnes vers les principaux lieux d'attractivité et de valoriser davantage les activités commerciales présentes à proximité.

EN SAVOIR PLUS

Le programme ACV2

[Voir les autres fiches Références](#)

- [Cerema Doc](#)
- [Expertises territoires](#)
- [UrbanSIMUL](#)
- [Site outil de l'aménagement](#)

www.cerema.fr



@Cerema

Co-financé par



agence nationale
de la cohésion
des territoires



Communauté d'Agglomération
Privas Centre Ardèche